

Province de Québec
Municipalité de Saint –Samuel

Mardi 25 août 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 25 août 2020 à 19h00 par visioconférence.

Sont présents : Camille Desmarais, Sandra Lampron, Grégoire Bergeron, Patrick Mathis, Claudia Doucet, Léo Gauthier et Martin Tourigny.

La séance extraordinaire est ouverte à 19h10 par monsieur Camille Desmarais, maire. Madame Sarah Richard, directrice générale, fait fonction de secrétaire de la séance.

2020-08-120

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur Grégoire Bergeron, appuyé par madame Sandra Lampron et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2020-08-121

Autorisation – Acquisition lame à neige.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Samuel effectue le déneigement des rues qui sont sous sa responsabilité avec sa propre machinerie;

CONSIDÉRANT QUE la lame à neige actuelle n'est pas assez performante pour assurer un déneigement de qualité aux citoyens;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Grégoire Bergeron, appuyé par monsieur Léo Gauthier et résolu unanimement d'autoriser l'acquisition d'une lame à neige ayant pour coût d'acquisition 6000\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

Levée de la séance ordinaire.

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, le conseiller Martin Tourigny secondé par Sandra Lampron, propose la levée de la séance à 19h21. La séance est close.

« Je, Camille Desmarais maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

**Camille Desmarais,
Maire**

**Camille Desmarais
Maire**

**Sarah Richard,
Secrétaire de la séance**